

NATIONS UNIES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

RÉSOLUTION

Forum : Assemblée Générale des Nations Unies

Question : L'intelligence artificielle : une menace pour les droits de l'Homme ?

Pays : Suède

L'intelligence artificielle (IA) transforme le monde dans lequel nous vivons. Elle est censée révolutionner des secteurs comme la santé, l'éducation et même la lutte contre le changement climatique. Cependant, elle comporte également d'énormes risques. Un cadre mal adapté peut transformer l'IA en un outil de discrimination, de surveillance de masse ou de violation des droits fondamentaux,

Préambule

Rappelant l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, qui garantit la liberté d'expression et le droit à la vie privée, souvent menacés par l'usage incontrôlé de l'IA ;

Soulignant l'importance des Objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 16, qui vise à promouvoir la paix, la justice et des institutions efficaces ;

Conscient du rapport publié par l'UNESCO en 2023, qui met en lumière les risques accrus de biais algorithmiques dans les systèmes d'IA, affectant injustement les minorités et les populations vulnérables ;

Notant avec préoccupation les abus possibles de l'IA dans les régimes autoritaires, entraînant des violations massives des droits de l'Homme ;

Réaffirmant l'importance de la coopération internationale pour encadrer cette technologie et éviter qu'elle n'exacerbe les inégalités mondiales ;

Encourageant les efforts déployés par des initiatives récentes, comme la Recommandation sur l'éthique de l'IA adoptée par l'UNESCO en 2021;

Propositions majeures

1.Constitution d'une équipe de spécialistes mondiaux

Une équipe indépendante, supervisée par l'ONU, serait chargée d'évaluer l'impact de l'IA sur les droits de l'Homme, conformément aux principes établis par la Déclaration universelle des droits de l'Homme ;

2.Encourager la législation nationale qui régit l'IA

Rendre obligatoire la transparence des algorithmes, en imposant leur audit et leur vérification réguliers ;

Instaurer un droit de recours permettant aux citoyens de contester les décisions prises par des systèmes d'IA ;

Interdire explicitement l'utilisation de l'IA à des fins de surveillance de masse ou de contrôle social ;

3. Stimuler le travail d'équipe mondial

Faciliter le partage des bonnes pratiques entre les pays pour promouvoir une utilisation éthique de l'IA ;

Offrir un soutien technique et financier aux pays en développement pour combler le fossé technologique ;

Encourager la recherche internationale sur la création de systèmes d'IA sans préjugés et inclusifs ;

4. Rendre les entreprises technologiques responsables

Exiger la publication annuelle de rapports évaluant les impacts sociaux et éthiques des systèmes d'IA développés ;

Mettre en place des programmes de formation pour sensibiliser les gouvernements et les citoyens aux risques liés à l'IA ;

5. Organiser une réunion mondiale cohérente

Une conférence annuelle sous l'égide des Nations Unies réunirait les gouvernements, les entreprises et les experts pour évaluer les progrès et proposer des ajustements réglementaires.

6.

Créer des fonds uniques pour soutenir la transition numérique

Ces fonds permettraient aux pays les plus pauvres de bénéficier d'un accès équitable à l'IA, tout en garantissant le respect des droits fondamentaux ;

Messieurs et Mesdames les

Chers ambassadeurs et délégués,

L'intelligence artificielle a un énorme potentiel, mais elle comporte également des risques que nous ne pouvons pas sous-estimer. Le Royaume de Suède est fermement convaincu qu'une réglementation internationale fondée sur le respect des droits de l'homme est la clé pour maximiser les bénéfices tout en limitant les dangers.

Après toute notre considération,

Suède